



Fuaj
FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE

CHARTRE ETHIQUE

SOLIDARITE

Solidarité avec la jeunesse, notamment avec les jeunes qui pour des raisons sociales, culturelles et économiques auraient des difficultés à fréquenter les auberges. Les Auberges de Jeunesse sont des lieux sécurisés d'entraide, de rencontre, de partage, de mixité sociale et d'éducation populaire.

LUTTE CONTRE

Racisme et Xénophobie sont condamnés et sanctionnés. Ces attitudes ou ces propos sont à l'opposé des valeurs de Paix et de Fraternité prônées sans équivoque par le mouvement international des Auberges de Jeunesse.

LE RACISME & LA XENOPHOBIE

MIXITE **Mixité sans concession.** Filles et garçons, jeunes et adultes, d'origines sociales et culturelles diverses se rencontrent et partagent la vie collective au sein des Auberges de Jeunesse de la FUAJ, dans le respect de l'intimité de chacun. Il ne peut y avoir de traitement différent du fait de l'âge, du sexe ou de l'origine sociale. Les Auberges de Jeunesse font de la mixité une richesse qui doit aussi permettre la promotion du principe d'égalité entre les hommes et les femmes.

ECO-CITOYENNETE

Ecocitoyenneté responsable. Résolument tournée vers le futur, la FUAJ défend une attitude respectueuse du devenir des femmes et des hommes sur notre planète. Elle s'engage à ce qu'au quotidien, chaque Auberge de Jeunesse dans son fonctionnement favorise la protection de l'environnement. La FUAJ adhère à la Charte de l'environnement d'Hostelling International.

Pourquoi une charte éthique ?

Une charte éthique pour affirmer les valeurs auxquelles tous les acteurs, usagers, bénévoles et salariés sont attachés et s'engagent à promouvoir au sein des Auberges de Jeunesse.

Laïcité, ne souffrant aucun prosélytisme mais qui doit permettre les échanges sur l'organisation de la société dans le respect de chaque opinion dans un esprit de tolérance. Dans les Auberges de Jeunesse, lieux de rencontres interculturelles et de partage, le respect individuel de la liberté de conscience de chacun s'impose à tous.

LAICITE

Autonomie de la jeunesse en favorisant la mobilité et la rencontre internationale. Les Auberges de Jeunesse, par les modalités d'accueil et de vie quotidienne ou par le type d'activités proposées, œuvrent à l'émancipation des individus et des groupes. Chacun des acteurs du mouvement s'engage ainsi dans une démarche citoyenne et son action, qu'elle soit bénévole ou salariée, est guidée par ce principe de promotion individuelle et collective (physique, morale et intellectuelle) de l'autre qui prend sens dans la démarche d'éducation populaire.

AUTONOMIE ET ENGAGEMENT

Voyages, rencontres et partage de séquences de

I **vie** contribuent à une plus grande connaissance interculturelle. Par son adhésion au réseau international, la FUAJ, fidèle au fondateur des Auberges de Jeunesse, Richard SCHIRMANN, promeut la mobilité internationale et met en place dans ses auberges un accueil, des hébergements, une cuisine pour les usagers individuels et des activités de qualité qui facilitent les rencontres, l'échange interculturel et le respect des différentes cultures.

CULTURALITE